ADMINISTRATION COMMUNALE
DE TOURNAI

DSJ – Jeunesse
Accueil Extrascolaire

Tournai, le 23 septembre 2025

Objet : **Changement de tarifs pour l'accueil extrascolaire**
Nos réf. : Vos réf. : Annexe(s) :

Chers parents,
Chers tuteurs légaux,

En sa séance du 22 septembre, le conseil communal a décidé d'augmenter les tarifs relatifs à l'accueil extrascolaire. Cette majoration entre dans une logique d'amélioration de la qualité de l'accueil, comprenant l'engagement de personnel encadrant. Ce dernier fera partie intégrante de l'équipe éducative et sera formé continuellement.

Dès lors, les tarifs applicables dès le mercredi 1er octobre seront les suivants :

- un forfait de 1€ pour le soir, par jour et par enfant
  - à partir de 15h45 et jusque 18h pour les accueils des écoles terminant à 15h30
  - à partir de 16h15 et jusque 18h pour les accueils des écoles terminant à 16h
- un forfait de 4€ par mercredi et par enfant à partir de 12h30 et jusque 18h, dans toutes les implantations y compris les accueils centralisés (transport compris).
- une indemnité de 2 € sera demandée par quart d'heure de retard entamé (pour rappel, tout contre temps peut être signalé au 069/33.22.10)

Les frais d'accueil sont toujours facturés trimestriellement par le service finances de l'administration.

Pour toute question ou information supplémentaire, vous pouvez contacter le service par courriel : **aes@tournai.be**

D'avance, nous vous remercions pour votre compréhension et vous prions d'accepter nos sincères salutations.

Pierre-Yves MAYSTADT
Directeur général

Marie Christine MARGHEM
Bourgmestre

Agent traitant : Elodie Frère • Cheffe de bureau spécifique
Tél. : +32 69 33.22.24
Email : elodie.frere@tournai.be